

L'éloignement au secours de jeunes délinquants – à quoi bon les envoyer à Compostelle ?

Documents d'analyse et de réflexion
Décembre 2012
rue Maurice Liétart, 31/4 – B-1150 Bruxelles



Avec le soutien de la fédération Wallonie-Bruxelles 

Centre AVEC ASBL, rue Maurice Liétart, 31/4 – B-1150 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/738.08.28 – <http://www.centreavec.be>

L'éloignement au secours de jeunes délinquants – à quoi bon les envoyer à Compostelle ?

Le passage d'une adolescence difficile ou violente à une prise de responsabilité adulte peut sembler à bien des jeunes un cap infranchissable. Du coup, cela a quelque chose de paralysant ou de terrifiant. Mais certains jeunes précédemment qualifiés de délinquants arrivent à changer au plus profond d'eux-mêmes. Ils ont besoin pour cela de réfléchir au sens de leur vie et de vivre une expérience fondatrice. Ce qui n'est pas toujours possible en institution fermée. Dans cette analyse, nous voulons éclairer l'originalité d'une démarche alternative particulièrement marquante proposée à des jeunes pour qui l'Aide à la jeunesse traditionnelle n'offre plus de réponses.

Début mai 2012, le projet associatif flamand *Oikoten*¹ célébrait ses 30 ans par la publication d'un recueil de témoignages poignants de jeunes en route vers Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne². Chaque année, des centaines de milliers de marcheurs et cyclistes pèlerins convergent vers cette ville sainte. Et chaque année, parmi ces pèlerins, il y a anonymement entre 10 et 20 jeunes d'Oikoten. Sur un total de plusieurs dizaines de milliers de jeunes accompagnés par l'Aide à la jeunesse flamande³, cela ne semble pas beaucoup. Si ce n'était que ce sont là, en quelque sorte, des irréductibles, des jeunes pour qui l'Aide à la jeunesse traditionnelle n'offre plus de solutions.

L'initiative flamande a révolutionné la pensée criminologique et est reconnue internationalement pour son rôle précurseur dans le secteur de l'aide à la jeunesse. Cependant, début mai 2012, la célébration de ce jubilé et l'édition d'un livre – pour lequel le Ministre flamand du Bien-Etre, de la Santé publique et de la Famille Jo Vandeurzen a écrit un post-scriptum – ne laissent pas présager la décision imminente d'une réduction drastique des subsides pour cette association. Les marches vers Compostelle pour jeunes délinquants sont-elles désormais jugées comme dépassées ? Trop coûteuses ? Nous tenterons d'y voir plus clair.

Par cette analyse, nous voulons également jeter un éclairage sur ces initiatives pas toujours (assez) connues en Belgique francophone et sur la problématique de l'emprisonnement et des peines alternatives pour mineurs délinquants. Enfin, nous voudrions aider le débat public à dépasser les idées préconçues sur la nécessité de l'emprisonnement et de solutions répressives⁴.

¹ www.alba.be/oikoten_tochten.php.

² Phara de Aguirre & Stefaan Vermeulen, *"Ik dus naar Compostella – jong geweld op zoek naar een uitweg"*, Lannoo, 2012, www.lannoo.be/content/lannoo/wbn/listview/1/index.jsp?titelcode=28482&fondsnummer=5.

³ En 2011, 26 486 jeunes ont été suivis par les services d'Aide à la jeunesse (Jongerenwelzijn hulp- en dienstverlening).

⁴ Rappelons que cette analyse s'inscrit sous le thème du réalisme politique et de la solidarité. Nous toucherons plus loin dans l'analyse aux choix politiques nécessaires pour le maintien d'une société inclusive et solidaire des jeunes en difficulté.

Dans un tout autre contexte, nous renvoyons à un plaidoyer récent pour les peines alternatives. Au Pérou, les « rondes paysannes » sont une forme de justice alternative, étudiée par Emmanuelle Piccoli dans son livre « Les Rondes paysannes. Vigilance, politique et justice dans les Andes péruviennes », paru en 2011 aux éditions

Historique de l'association

L'initiative des marches est née en 1982, lorsque Jan Peeters, juge de la jeunesse à Malines, a accepté de libérer deux jeunes de leur institution s'ils accomplissaient le chemin de Saint-Jacques de Compostelle à pied avec accompagnateur, au départ de Vézelay (en Bourgogne), soit quelque 2 500 kilomètres. Contre les attentes de beaucoup, les deux jeunes persévèrent et atteignent Compostelle, ce qui leur permettra de ne pas retourner en institution fermée. Avec le constat ultérieur que leur réinsertion dans la société se poursuivait bien, l'initiative s'est répandue puis institutionnalisée.

La reconnaissance structurelle se fera en 1987, quand Oikoten signera une convention de subsides avec les pouvoirs publics flamands. Ensuite, l'association s'engage dans d'autres projets alternatifs, parmi lesquels des stages de travail et d'insertion auprès de familles d'accueil dans des fermes pyrénéennes et des projets de médiation réparatrice. Par le premier volet, Oikoten s'est trouvé un nouveau public, le travail s'accordant mieux avec la culture de certains, avec leur vision de la vie et celle de leur entourage ou leurs intérêts. Dans le deuxième volet, Oikoten met en dialogue les délinquants juvéniles et leurs victimes en collaboration avec les juges de la jeunesse et les magistrats du parquet. Le succès de ce dernier volet a fait qu'il sera repris pour des délinquants majeurs également.

En 1999, l'organisation a commencé des « crisonthemingen » (littéralement des « éloignements de crise »), c'est-à-dire des séjours ou marches plus courts que les marches vers Compostelle puisque d'une durée d'une semaine. Cela permet d'offrir une césure aux conflits sérieux entre les jeunes en institution et leurs éducateurs.

A la suite de la nouvelle loi de 2007 sur le droit de la Jeunesse, Oikoten fusionne avec une autre association, Bas!, et prend le nom d'Alba. Alba poursuit par ses activités l'objectif d'une société solidaire où l'exclusion est prévenue en donnant des chances aux jeunes. Alba travaille sur les situations où les jeunes sont en situation de rupture de confiance ou en conflit avec eux-mêmes, avec leur environnement ou avec les normes de la société.

Le concept de « ontheming » : les bienfaits de l'éloignement

Le concept de « ontheming » (néologisme flamand) est à la base de toute la philosophie des marches d'Oikoten : ontheming signifie éloignement de l'environnement familial, une prise de distance tant physique que mentale. Cela s'avère nécessaire quand le jeune a l'impression d'en être arrivé à une situation où tout est bloqué et lui permet de sortir du rôle de *délinquant* ou d'*agressé*. En devenant d'abord pèlerin ou fermier, le jeune découvre une nouvelle valorisation. Il rythme ses journées aussi par une routine et une fatigue physique. Le nom « Oikoten », dérivé du Grec, signifie être hors de la maison, de chez soi, par sa propre force, par ses propres moyens.

L'idée d'un chemin vers Compostelle pour des condamnés de la justice est bien ancienne. Déjà au Moyen-Age, le chemin était pour certains un chemin de pénitence, choisi ou imposé

et la première étape d'une future réinsertion dans la société. L'éloignement est quelquefois un élément nécessaire pour permettre la réintégration sereine d'un individu.

Dans le cas des adolescents ou jeunes adultes, la perte de confiance, le repli sur soi ou l'hostilité par rapport à l'environnement familial font qu'un éloignement est souvent la dernière solution quand rien ne va plus. Cette table rase dont le départ et le retour doivent se préparer avec sérieux permet de retrouver ou d'acquérir la capacité de se prendre en charge, d'accepter des responsabilités et de construire des relations sociales.

Profil du jeune

Les marches à Compostelle s'adressent à des jeunes entre 16 et 18 ans. Les jeunes doivent avoir un dossier au Tribunal de la jeunesse ou au Comité pour l'Aide à la jeunesse. La plupart d'entre eux proviennent des IPPJ (institutions publiques de protection de la jeunesse) et sont considérés en fin de parcours pour ce qui est des solutions institutionnelles, ce qui est une situation souvent sans issue. Un jeune qui participe à Oikoten est passé en moyenne par sept (!) placements en institution. Les problèmes rencontrés sont majoritairement de l'ordre de l'agression, des problèmes comportementaux, des problèmes psychiques, des problèmes relationnels avec la famille ou encore l'utilisation de drogues⁵.

La préparation du grand changement

Au départ, le jeune doit motiver sa demande dans une lettre, à la suite de quoi l'accompagnement se prépare. Il choisit une personne de soutien dans son environnement familial qui le suivra à distance et sera à son écoute durant le périple. Oikoten prépare le chemin en prenant l'avis du jeune mais aussi celui des parents, famille, éducateurs, juge de la jeunesse, consultants de jeunes, ... Bien souvent, la décision d'une marche vers Compostelle vient débloquer une situation difficile entre ces acteurs.

Un jeune témoigne⁶ sur les réactions des autres jeunes de l'institution une fois la décision prise : « A Everberg [Centre fermé fédéral] il y a beaucoup de Marocains, qui me disaient tous que j'étais fou. Mais quand je suis parti, ils ont eu du respect. Ma famille aussi m'a dit que j'étais fou, mais quand ils ont vu que j'étais décidé, ils m'ont soutenu ». Le respect semble d'emblée là, probablement parce qu'être loin de tous ses points de repère et marcher tous les jours, pour un jeune en difficulté, c'est un choix tout sauf évident.

La marche vers Compostelle

Ensuite, la marche vers Saint-Jacques se fait avec un accompagnateur et éventuellement un autre jeune et dure de trois à quatre mois. L'accompagnateur n'est pas un professionnel de l'aide à la jeunesse, mais un volontaire qui a suivi une formation de préparation. Au milieu de la marche sont prévues une ou deux césures, le temps de se poser et de réfléchir avec un superviseur externe.

⁵ Voir <http://www.alba.be/Userfiles/file/OIKOTEN/Artikels/ontheminghelpt.pdf>.

⁶ Voir l'article "Ik dus naar Compostella – twee jongeren uit de bijzondere jeugdzorg over hun voettocht", Humo (hebdomadaire) publié le 8 mai 2012, pp. 146-151.

Le logement se fait généralement sous tente ou bien dans des auberges de pèlerins. Le voyage se fait dans le dépouillement : pas de GSM, trois euros d'argent de poche par jour, sac à dos contenant tout ce que le jeune transporte, lessives quotidiennes, etc. Pour un jeune qui n'en a pas l'habitude, cela est tout sauf une partie de plaisir. Les marches varient de 1 800 à 2 500 kilomètres, avec en moyenne 25 km par jour.

Si certains ont la tentation de fuguer, ils ne sont que peu à passer à l'acte. Au fur et à mesure que le jeune vit l'expérience, il réapprend un rythme de vie basé sur l'effort physique, le contact avec la nature, une routine quotidienne basée sur les cycles naturels. Il y revit les contacts sociaux sans préjugés, les personnes qu'il rencontre n'étant la plupart du temps pas au courant de son passé. Et cette expérience vient amener le jeune à l'aube de l'âge adulte à s'interroger sur quelle vie il veut mener. Il peut y prendre des résolutions et les mûrir, sans les tentations des amis, de la drogue, du regard des autres, etc.

La réinsertion

Probablement la composante où Oikoten s'implique le moins, la réinsertion se dessine avec le jeune, avec sa personne de référence et les accompagnateurs. Le suivi nécessite plus d'efforts de son entourage et des professionnels de l'Aide à la jeunesse, mais également une capacité d'initiative et une prise de responsabilité de la part du jeune.

Zaki, un homme de 35 ans, témoigne comment la marche vers Compostelle l'a transformé d'un jeune condamné pour usage de drogue, manipulations et effractions en l'homme qu'il est devenu par la suite, un homme d'affaires socialement engagé⁷. Son choix pour le pèlerinage était vite fait : c'était le cri de l'aventure et la récompense que s'il persévérerait, il pourrait habiter seul. Les longues heures de marche lui ont également fait comprendre qu'il y a une vie sans drogues et mauvais amis ; il s'est trouvé une nouvelle dignité d'homme en pèlerin. Néanmoins, quelques semaines après le retour, il a repris de la cocaïne. De ses 17 à 25 ans, il a rechuté de nombreuses fois, jusqu'au moment où il est devenu papa. Tout à coup, il s'est trouvé un nouveau sens de responsabilité, explique-t-il, et s'est rappelé les leçons de son chemin vers Compostelle. Depuis, il a créé une entreprise de catering qui tourne bien. Dans son entreprise, il accompagne des jeunes qui désirent servir en restaurant et qui ont eu un passé difficile, eux aussi.

Fin des subsides ?

L'annonce de la fin du subventionnement des marches vers Compostelle a suscité un certain tollé au sein du parlement de la Communauté flamande⁸ et dans les médias flamands⁹.

Le Ministre Vandeurzen motive sa décision en critiquant le coût élevé et les insuffisances lors des évaluations de l'association. Les longs voyages ne se justifieraient pas budgétairement

⁷ Voir l'article "Ex-straatboefje Zaki betreurt dat overheid subsidies schrapt voor pelgrimstochten met probleemjongeren" publié le 12 mai 2012 sur www.standaard.be/artikel/detail.aspx?artikelid=GB3Q15KB.

⁸ Voir www.vlaamsparlement.be/Proteus5/showAgenda.action?id=668850.

⁹ Voir par exemple www.knack.be/nieuws/belgie/vandeurzen-halveert-subsidies-staptochten-bijzondere-jeugd zorg/article-4000092072130.htm.

parlant : trop d'argent pour trop peu de résultats. L'administration flamande voudrait que l'association organise des alternatives plus courtes, c'est-à-dire de maximum deux semaines. Trop de jeunes retomberaient dans leurs travers, là où d'autres projets connaissent plus de succès sur ce même critère.

Nous remettons en question ce raisonnement. Ces jeunes faisant partie d'un petit groupe pour qui l'aide à la jeunesse traditionnelle n'a pas offert de solutions, on voit mal comment des projets d'éloignement à court terme peuvent représenter *la* solution pour ces personnes. On voit mal comment un séjour de deux semaines peut représenter une expérience fondatrice qui donne du sens à des jeunes qui sont tombés si bas.

Il est possible que le suivi après les marches ait des manques par rapport aux besoins des jeunes. Néanmoins, on peut se demander si les comparaisons avec d'autres projets et associations tiennent la route et si les chiffres donnent une image adéquate de la réalité. Dans le cas d'Oikoten, il s'agit vraiment d'un petit noyau de jeunes en bout de parcours pour lesquels l'accompagnement traditionnel s'est révélé incapable de les aider. Ils ont souvent derrière eux un trajet d'années en institutions et ils n'ont pas de perspectives ni de futur.

Une étude de l'administration flamande évoque qu'un tiers des jeunes sortirait de la délinquance après le voyage, un tiers y resterait et un tiers chavirerait entre sortie et rechutes. Une autre étude récente conclut que plus de deux tiers de jeunes issus d'institutions fermées n'y retournent pas après avoir fait le chemin. Vu le petit échantillon, il est difficile de procéder à des conclusions univoques sur le succès des marches.

L'opposition parlementaire a reproché au Ministre d'utiliser des critères d'évaluation qui ne sont pas identiques pour tous les projets. L'administration privilégierait aussi une analyse comparative des coûts et résultats. Les magistrats de la jeunesse se sont également montrés critiques vis-à-vis de la décision.

Le coût d'un voyage vers Saint-Jacques est de 42 000 euros. Le ministre, qui, rappelons-le, a signé récemment la postface du recueil de témoignages *Ik dus naar Compostella*¹⁰, n'est pas opposé aux projets de l'association ; il reconnaît même l'importance historique des marches vers Compostelle, qui ont innové dans la question des sanctions alternatives dès le début des années 1980. Néanmoins, il argumente que cela revient fort cher et compare ces voyages à d'autres projets alternatifs, tous moins chers, ainsi qu'au coût d'un séjour en IPPJ, qui est d'environ 52 000 euros par an.

Les débats parlementaires permettent de poser effectivement la question de la maîtrise des coûts, que l'administration semble avoir signalé à plusieurs reprises depuis 2006. Nous ne pouvons poser un jugement sans connaissance du dossier financier. Cependant, les déclarations du Ministre Vandeurzen dans les débats parlementaires font comprendre qu'il attend en premier lieu une évolution vers des projets à plus court terme, une augmentation de l'efficacité face aux critères d'évaluation et une meilleure adaptation de l'association après les évaluations.

¹⁰ Voir supra.

Cette position est critiquée au sein du monde académique. Deux chercheurs¹¹ remettent en question la méthodologie même des évaluations et la portée des conclusions. Le nouveau mantra de l'administration inclut des mots comme indicateurs d'output, targets (pour objectifs), cost efficiency (efficacité des coûts), outsourcing ou performance. Toutefois, la réalité sociale complexe fait que les conclusions en termes de causalité sont extrêmement délicates. Pour prendre l'exemple du nombre de récidives, l'évaluation sur base de ce critère n'est pas pour favoriser les marches d'Oikoten. Tout d'abord parce que le public d'Oikoten est parmi les plus difficiles de tout le secteur d'Aide à la jeunesse. Ensuite parce que les marches ne visent pas d'abord à éviter la récidive mais bien à trouver des repères et du sens, expérience fondatrice à laquelle le jeune pourra puiser le restant de sa vie et s'en inspirer le jour où il aura fait le déclic de changer sa vie.

Un chemin vers Compostelle où un cheminement a eu lieu, c'est une expérience qui reste, une leçon qu'on garde à vie et qui peut réorienter tout l'avenir d'un jeune. Il est dommage que les pouvoirs politiques soient tellement préoccupés par le court terme et oublient de voir que les solutions aux problèmes de délinquance sont souvent à long terme. Les prisons et centres fermés peuvent soulager un besoin immédiat, mais mettent également bien des jeunes en danger. Pour ne donner qu'un exemple, certains jeunes ayant fait le chemin témoignent du fait qu'ils n'ont jamais vu autant de drogues qu'en centre fermé.

Autres idées reçues, autres débats

Nous avons défendu l'originalité et l'importance d'une initiative telle que les marches vers Compostelle (onthemingstochten). L'éloignement, le dépassement individuel, la routine, l'anonymat du jeune devenu un pèlerin parmi d'autres, le contact avec la nature et la recherche de sens dans la vie ne se retrouvent pas dans la plupart des autres projets. Pas de manière aussi structurante. Nous avons également critiqué les politiques de subside en pure mode de gestion neutre qui s'appuie sur des évaluations scientifiques et budgétaires comparatives. Nous voudrions également nous attaquer à d'autres idées reçues.

A la suite du débat public sur ces subsides, nous avons en effet pu lire dans des courriers de lecteurs que l'on investit trop d'argent en ces jeunes, que les jeunes placés en institutions seraient « à l'hôtel », ou encore qu'une marche vers Compostelle ressemblerait bien fort à des vacances. Certains réclament même ouvertement des méthodes de camps de travail !

Ces discours populistes sont de plus en plus fréquents et ont de quoi inquiéter. Un programme social ne se calcule pas seulement en coût financier. L'enfermement a également ses limites. Et pourtant, on continue de construire des institutions fermées et des prisons – même si l'honnêteté nous oblige de rapporter la diversité des activités proposées aux jeunes en déroute et la panoplie des services d'aide en milieu ouvert. Il est temps de réfléchir à

¹¹ Stefaan Pleysier et de Leo Van Garsse, *Evidence-based beleid op het juiste pad? Kanttekeningen bij het beleid over onthemende tochten*, POW Alert, juillet 2012, pp. 40-45, disponible sur www.alertonline.be/Portals/pow/alert/pdf/AT380340EBBO6PS.pdf. Pleysier est chercheur en criminologie à la KU Leuven et membre du CA de Alba. Van Garsse est assistant en criminologie à l'université de Gand.

nouveau à la question de l'enfermement comme choix de société, à la sécurité et à la place de ceux qui ne trouvent pas leur place dans notre société. Il n'y a pas qu'au lendemain d'une catastrophe ou d'un crime que ce débat nous semble utile et nécessaire.

Choisissons-nous les solutions répressives ? Faut-il punir ou aider les jeunes délinquants ? Faut-il privilégier les politiques de court terme ou bien celles de long terme ? La société doit-elle stimuler les jeunes dans leur quête de sens ou doit-elle se borner à veiller à une cohabitation pacifique ? Le juge doit-il privilégier l'option répressive ou punitive ou bien doit-il redonner espoir¹² ? Ou encore, quelle place et quels moyens donner à la prévention et au travail en amont comme la lutte contre le décrochage scolaire et l'encadrement des familles d'accueil ?

Finissons par une note différente, qui redonne de l'espoir aux jeunes marginaux bruxellois. Ilombe Mboyo (25) est un ancien voyou et membre d'un groupement appelé Maffia Africaine. A 17 ans, le tribunal de la jeunesse fut dessaisi vu la sévérité des faits commis et Mboyo fut condamné à sept ans de prison effective et trois ans de conditionnelle. Par la suite, il a pu intégrer un projet intitulé « Foot en prison » et il a persévéré. Surnommé Petit Pelé, il fait aujourd'hui partie du noyau des Diables Rouges et donne des témoignages aux jeunes en difficulté. De quoi faire connaître l'intérêt des projets alternatifs au grand public ?

**Frédéric Rottier
Centre Avec**

¹² Citons à cet effet le livre *Le lien, c'est toute une histoire*, p. 114, de Chantal Mittenaere et Marc Detiffe, publié aux éditions MD en 2004. « *Fondamentalement, comme juge de la jeunesse, je ne crois pas beaucoup à l'efficacité de l'IPPJ. J'y ai placé un grand nombre d'enfants, je les ai vus en sortir et re-commettre un délit. L'IPPJ n'est pas la meilleure mesure pour éviter la récidive. Pour pallier à ce type de placement, il faut se servir d'autres solutions plus efficaces comme les prestations communautaires, la médiation, les groupes de prise de conscience,...* Je pense qu'il est préférable qu'un jeune se responsabilise, qu'il se dise qu'il a réfléchi, tout en prestant, par exemple, ses heures. Et, si toutes ces alternatives échouent, à un moment donné, il faudra sanctionner. Il n'y aura plus alors d'autre solution que la prison. ». Ce passage est également cité par sur www.educ.be/carnets/aaj/IPPJ.pdf.